

OBJET : CONVOCATION ASSEMBLEE ANNUELLE 2023

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,
Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à l'Assemblée Annuelle ordinaire de la Section du CESTA qui aura lieu le :

JEUDI 16 MARS 2023

**à partir de 08h30 à l'amphithéâtre de l'Institut Laser Plasma (ILP)
2640 Avenue du Médoc 33114 LE BARP (zone LASERIS 1)**

ORDRE DU JOUR

- 08h30 : Ouverture ILP – Accueil - Café
- 09h00 : Présentation de l'actualité du Centre par le Directeur du CESTA
- 10h00 : Pause café, rafraîchissements.
- 10h30 : Rapport moral par le Secrétaire
- 10h50 : Rapport financier par le Trésorier
- 11h10 : Bilan et perspectives par le Président de la Section
- 11h30 : Intervention du Représentant de l'ARCEA
- 12h00 : Clôture de la séance
- 12h30 : Déjeuner (pour ceux qui auront réservé avant le 6 mars : utiliser le bulletin ci-joint)

L'Assemblée sera donc suivie du traditionnel déjeuner convivial pris en commun. Cette année il se tiendra dans la **Salle des Fêtes Le BATEAU LYRE, 73 Av. de Gascogne, 33114 Le BARP**. L'ouverture des portes se fera vers 12h30.

La Section prend à sa charge les pauses rafraîchissements, apéritifs et champagne, et une partie du coût du déjeuner. En conséquence, la participation demandée est de seulement **35 € par personne boissons comprises**. Cette année encore les conjoint(e)s des adhérent(e)s peuvent participer au déjeuner pour le même tarif.

MENU :

Amuses bouches

Truite fumée maison, copeaux de foie gras, caviar d'aubergine et fèves

Emietté de canard poêlé en chou vert, champignons cèpes et ses frites de polenta au comté

Cromesquis de fromage de chèvre aux céréales et miel d'ici, pousses gourmandes

Douceur façon tatin : sablé aux pommes façon tatin, crèmeux pomme verte et chantilly vanille

Café et mini financier

Au plaisir de se retrouver nombreux à notre Assemblée Annuelle, ainsi qu'au déjeuner.

Pour le Bureau,

Jean-Pierre Granghon

Président de l'ARCEA-CESTA